



Province de Namur

Compte bancaire : BE30 2500 1778 2411 (Fortis)

Commission sportive provinciale

Secrétariat

REUNION DU 21/05/2021 - N° 04 (2020-2021)

| | | |
|-----------------------|---------------|-----------------------------------|
| <u>SIEGENT</u> | : M. DEGEE | - Président |
| | : M. MOUTON | - Vice-Président |
| | : M. DELFORGE | - Membre |
| | : M. PEETERS | - Membre |
| | : M. MARCHAL | - Membre |
| | : M. COVAS | - Membre |
| | : M. SCHEERS | - Secrétaire (sans droit de vote) |
| <u>EXCUSES</u> | : M. COPPIN | - Membre |
| | : M. DEPAS | - Membre |

Etant donné l'impossibilité de se réunir physiquement suite aux mesures sanitaires, les membres de la Commission Sportive Provinciale décident de se prononcer par correspondance sur le dossier à l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU PV DE LA DERNIERE REUNION

1.1. Le PV du 23/02/2021 est approuvé.

2. COMPETITION PROVINCIALE

2.1. Ratifications

Néant

3. DISCIPLINE

3.1. Propositions de transaction

Néant.

3.2. Comparutions - Discipline

3.2.1. Dossier N° 2020-2021-015

Date : 06/10/2020

En cause de : Lorand Guy – 24/09/1968 - 764939 – Anafs – 5428 (P.O.)

Rédacteur : Scheers Jean – 14/06/1952 - 765523- MFC Ciney - 4056 (P.O.)

Objet : Non respect du protocole Covid-19

Délibéré

Vu la décision de la commission disciplinaire en date du 23/02/2021 ;

Vu le rapport du président de la Commission Provinciale d'Arbitrage ;

Attendu que l'intéressé a été suspendu préventivement le 13/10/2020 ;

Attendu que cette suspension préventive a été levée le 05/11/2020 ;

Considérant que les faits reprochés à Lorand Guy – 24/09/1968 - 764939 ne peuvent faire l'objet d'une transaction conformément à l'article 244.1 du règlement organique et du barème de sanctions en vigueur ;

Etant donné l'impossibilité de réunir ses membres physiquement suite aux mesures sanitaires, la Commission Sportive Provinciale décide de remettre le dossier à l'ordre du jour d'une prochaine réunion ;
Ainsi prononcé le 21/05/2021.

4. SUSPENSIONS

Néant

5. FRAIS

Néant

6. MISSIONS DES MEMBRES

Aucune mission effectuée

Au nom de la CSP NAMUR,

Jean Scheers
Secrétaire

Pascal Degée
Président de séance

Jean SCHEERS

Secrétaire

Tf : 0487/333.710

Fax : 83/61.35.21

Courrier : Fays 6C – 5590 Achêne

Courriel : namur@lffs.eu

